

	Politique	Type : charte
	Intitulé : Charte d'éthique	Révision : 1 Page : 1

CHARTE D'ETHIQUE

Cette charte définit les principes fondamentaux entre l'entreprise des Transports ROLLIN et ses partenaires.

Tous les signataires s'engagent à respecter les valeurs fondamentales pour garantir des relations professionnelles justes, équitables et durables, dans le respect des droits sociaux et humains.

- Toutes les communications doivent être réalisées de manière claire, honnête et transparente.
- L'ensemble des échanges doit exclure les actes de corruption, de fraude et de conflits d'intérêts.
- La collaboration doit se faire dans un état d'esprit constructif et en bannissant tout comportement discriminatoire, d'intimidation ou de harcèlement quel qu'il soit.
- Les conditions contractuelles doivent être claires, comprises et acceptées entre les parties.
- La confidentialité des informations doit être respectée entre les parties. En cas de violation, des sanctions appropriées pourront être entraînées.
- Chaque partie s'engage à respecter les lois et règlements applicables en lien avec leur activité. Chacun s'engage à respecter les personnes et les conditions de travail dans toutes les normes de santé, sécurité, protection des données et de l'environnement.
- Chaque partie s'engage à respecter la réglementation en vigueur à son activité (code de la route, code du travail....)
- Chaque partie s'engage à être actif et responsable dans la diminution de l'empreinte carbone (sensibilisation aux gestes écoresponsables, éco conduite...)
- Chaque partie doit garantir le respect des droits humains et la dignité dans le travail et des conditions de travail en interdisant toute forme de travail forcé, de travail des enfants (contrôle âge de recrutement), de discrimination ou de pratiques abusives.
- La relation entre les 2 parties doit être juste et équitable, sans aucune position de pouvoir.

Cette charte éthique formalise notre engagement à travailler ensemble sur des pratiques éthiques, responsables et durables. Chaque comportement contraire à la charte sera sanctionné. Toute non-conformité constatée fera suite à la mise en place d'actions correctives

Etabli à Guéreins, le 06 Novembre 2025

Les co-gérants :

Jean-Philippe ROLLIN



Eddy FILIPPI

